



L'Assemblée rejette la proposition UMP visant à durcir les sanctions en cas de GPA

[AFP](#) 4 décembre 2014 à 17:31



Jean Leonetti, député UMP des Alpes-Maritimes, en juin 2013. (Photo Jean-Christophe Magnenet. AFP)

Jean Leonetti souhaitait doubler les peines actuellement encourues par les personnes ayant recours à la gestation pour autrui.

L'Assemblée nationale a rejeté jeudi, par 22 voix contre 16, [une proposition de loi UMP](#) qui visait à lutter «*contre les démarches engagées par des Français pour obtenir une gestation pour autrui*» (GPA). Ce texte, présenté par Jean Leonetti et cosigné par quelque 150 députés UMP et UDI, entendait doubler les peines actuellement prévues par la loi à l'encontre des agences organisant la pratique de la GPA, ce qui les aurait portées jusqu'à quatre ans de prison et 60 000 euros d'amende. Il s'agissait aussi de punir les personnes ayant recours à

cette pratique, même à l'étranger, par un an de prison et 15 000 euros d'amende, ou bien les personnes accomplissant des démarches en ce sens.

Le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement Jean-Marie Le Guen a balayé une proposition «*ni utile ni opportune*» à ses yeux. «*Aggraver les peines n'aurait aucun effet*» alors que les condamnations sont déjà très rares, a-t-il notamment estimé. Alors que l'UMP déplorait les «*zigzags*» du gouvernement et son absence d'appel après [la condamnation en juin de la France](#) par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour son refus de transcrire des actes de filiation réalisés aux Etats-Unis à la suite de naissances par mère porteuse, Jean-Marie Le Guen a rappelé que «*ces arrêts ne contraignent nullement l'Etat français à lever l'interdiction de la GPA*», et appelé à «*ne pas tout mélanger*».

François Hollande a exclu à plusieurs reprises toute légalisation de GPA en France.

Pour les écologistes, divisés sur la question de la GPA, Véronique Massonneau s'est interrogée sur cette «*mise à l'agenda politique*» par l'UMP alors qu'«*aucune statistique n'indique une augmentation du recours à la GPA*». «*C'est parce que le "mariage pour tous" a reconnu les familles homoparentales que la question est devenue à ce point scandaleuse pour une frange de l'opinion à laquelle vous emboîtez le pas*», a-t-elle accusé, rejetant le texte UMP.

Dans une ambiance houleuse avec l'opposition, Erwann Binet (PS), ex-rapporteur de la loi sur le mariage homosexuel, a pointé le risque, avec les sanctions promues par l'UMP, de «*produire des GPA secrètes et sauvages*» en plus grand nombre. «*Nous sommes en face d'un phénomène mondial qui exige une réponse mondiale*», a-t-il plaidé, appelant l'UMP à ranger son «*étendard*».

Plusieurs membres de l'Entente parlementaire de la famille sont montés au front, tel Philippe Gosselin (UMP) qui a dit vouloir «*faire sortir le gouvernement de son ambiguïté*» et même de son «*double langage*». «*Allons vers une convention de prohibition*», a-t-il aussi invité, alors que le Premier ministre avait annoncé en octobre que la France comptait promouvoir «*une initiative internationale*» visant «*à ce que les pays qui autorisent la GPA n'accordent pas le bénéfice de ce mode de procréation aux ressortissants des pays qui l'interdisent*».

Pour leur part, les députés UDI soutiennent «*à l'unanimité*» la proposition UMP, selon Jean-Christophe Fromantin.

[AFP](#)